

**FRONTIERE GENEVOISE ET REFUGIES :
QUELS FONDS D'ARCHIVES COMPLEMENTAIRES
INTERROGER ET POUR QUEL BUT ?**

RUTH FIVAZ-SILBERMANN

La problématique du passage de la frontière franco-suisse par des fugitifs durant la Seconde Guerre mondiale apparaît très vite comme multiple au chercheur qui se penche sur ce phénomène, et lui présente divers aspects et thèmes de recherche. A la description fonctionnelle du fonds d'archives principal sur lequel s'appuie notre recherche – le fonds de l'Arrondissement territorial de Genève – se superposent et se croisent vite des thématiques spécifiques à la Seconde Guerre mondiale et notamment – pour le chercheur qui se spécialise dans ce domaine – à la persécution et au sauvetage des Juifs.

L'étude du phénomène du refuge permet au chercheur qui travaille en Suisse d'opérer un retournement de perspective, et de ne plus se demander simplement d'un point de vue helvétocentrique – ou «genavocentrique», si on tolère ce néologisme, – quel accueil la Suisse a fait aux fugitifs, notamment raciaux; elle lui permet au contraire – perspective insuffisamment explorée jusqu'ici – de s'interroger sur ce qu'a pu représenter l'horizon de l'asile suisse pour des populations menacées et pourchassées, comme pour ceux qui prenaient la responsabilité de faire quelque chose pour les sauver. En effet, il apparaît de plus en plus clairement, à travers l'étude de la population juive réfugiée en Suisse, que l'un des outils de la résistance a été de mettre en sécurité dans le havre suisse les enfants juifs d'abord, mais aussi certaines personnalités et leaders menacés.

Quelles organisations ont collaboré aux filières de passage vers la Suisse et à l'aide aux réfugiés?

Dans l'optique de notre problématique, les archives administratives helvétiques et françaises sont insuffisantes: il faut nous tourner vers les organisations de toutes sortes qui ont agi dans la perspective d'organiser la fuite en Suisse. Cet objectif, par là-même, contribuait d'ailleurs à faire de l'activité de ces organisations une activité de filière, la plupart du temps clandestine, puisqu'il était interdit à quiconque de quitter le territoire français sans autorisation. Point intéressant, ces organisations ont été actives en France (et aussi en Belgique) comme en Suisse. Ce qui apparaît alors au chercheur est un fascinant tableau de contacts et de réseaux, comprenant des appuis en haut lieu à l'étranger comme en Suisse, une nébuleuse d'autant plus difficile à explorer et à décrire avec précision qu'elle est, à tous ses niveaux, clandestine ou semi-clandestine. Quel défi alors pour l'historien, qui se mue en détective à l'affût de signes et signaux, qui déchiffre des

codes, qui explore les relations personnelles des acteurs de ce que l'historiographie s'est peu à peu accoutumée à appeler la Résistance juive! Inutile de dire que nous sommes encore en pleine exploration, et que l'histoire du «départ vers la Suisse» est en train, seulement, de s'écrire.

L'étude de ce complexe de problèmes met fortement en lumière le rôle de plaque tournante joué par Genève, d'une part dans l'organisation de l'aide humanitaire, légale autant que clandestine, d'autre part dans la circulation de l'information sur les événements internationaux et notamment sur la dégradation de la situation des Juifs dans les pays occupés, deux choses indissociables l'une de l'autre, l'une étant littéralement le moteur agissant l'autre. Lorsqu'à la fin de l'année 1940, est créé en zone dite libre le comité de coordination pour l'assistance dans les camps, aussi appelé comité de Nîmes, il est intéressant de constater qu'un grand nombre des organisations qu'il regroupe¹ ont un correspondant, quand ce n'est pas leur centrale, à Genève: c'est le cas de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens (UCJG), avec pour responsable très actif le pasteur Charles Guillon, par ailleurs maire du Chambon-sur-Lignon jusqu'à l'instauration de l'Etat français, qui fera la navette France-Genève pendant toute la guerre²; de l'*Unitarian Service Committee*; du Fonds européen de secours aux étudiants, dont la centrale se trouve au 13, rue Calvin, avec pour responsable Tracy Strong; de l'Union-OSE, dont nous parlerons plus bas; de la CIMADE (Comité Intermouvements auprès des Evacués, organisation de jeunesse protestante très active dans les camps et les filières vers la Suisse) dont le correspondant à Genève est le Comité œcuménique d'aide aux réfugiés dirigé par le pasteur allemand Adolf Freudenberg³; du Service social d'aide aux Emigrants (SSAE), branche française de l'International Migration Service (IMS)⁴, basé à Genève, et dont l'antenne genevoise deviendra par la suite la branche genevoise de l'Aide aux enfants d'immigrés⁵ et sera dirigée par Bertha Hohermuth, la grande organisatrice de l'accueil en Suisse des enfants, qui s'est elle-même occupée à Marseille, de 1940 à 1942, d'aide à l'émigration; enfin, du RELICO, *Relief Committee for the War-Stricken Jewish Population*, qui n'est rien d'autre que le bras humanitaire du Congrès juif mondial, lui-même créé à Genève en 1936, et qui dispose durant la guerre, dans cette ville, d'un bureau permanent dirigé par le juriste allemand Gerhart Riegner, en étroite collaboration avec le juriste suisse Paul Guggenheim et le député polonais Adolf Silberschein⁶.

Enfin, mentionnons le CICR et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, organes qui sont en quelque sorte les correspondants genevois des sociétés de Croix-Rouge nationales présentes dans le comité de Nîmes et actives dans l'assistance aux internés. Le CICR, par sa nature de grande centrale humanitaire, a des contacts réguliers avec la

¹ Cf. GRYNBERG, Anne, *Les Camps de la honte*, Paris, 1991, pp. 194-195, et un document confidentiel du CICR, daté du 22 septembre 1941, reproduit dans *Recueil des documents des archives du CICR sur le sort des juifs internés et déportés, 1939-1945*, Paris, 1999.

² Cf. BOLLE, Pierre, « Charles Guillon », in *Le Plateau Vivarais-Lignon. Accueil et résistance 1939-1944*, Le Chambon-sur-Lignon, 1992.

³ Ses archives sont conservées au Conseil Œcuménique des Eglises à Genève.

⁴ Actuellement SSI, Service social international. Ses archives sont conservées à Genève.

⁵ Les archives de l'Aide aux enfants d'immigrés / *Schweizer Hilfswerk für Emigrantenkinder* sont déposées aux Archives fédérales à Berne.

⁶ Les archives du bureau de Genève du Congrès juif mondial sont en cours de classement et d'archivage et sont destinées, à terme, aux Archives Sionistes centrales (Central Zionist Archives) à Jérusalem.

plupart des autres organisations ci-dessus, représentées ou non au sein de l'Office central (suisse) d'Aide aux Réfugiés.

Pour brosser un tableau complet des organisations qui vont jouer un rôle dans l'organisation de filières vers la Suisse et sont susceptibles d'avoir laissé des archives ou des traces dans les archives, il faut inclure la nébuleuse qui tourne autour de Marc Jarblum, leader sioniste et socialiste français, ami de l'ex-président du Conseil Léon Blum, président de la Fédération des sociétés juives de France, un organisme qui regroupe les *Landmannschaften*, associations juives d'immigrés des pays de l'est, ainsi que de plusieurs organisations sionistes, et membre de l'exécutif du Congrès juif mondial. Or Marc Jarblum, actif à Lyon après l'armistice – où il gère, avec sa secrétaire Nina Gourfinkel⁷, un bureau d'assistance dont les fonds proviennent en partie du RELICO à Genève – passe en Suisse en mars 1943, après la rafle allemande au bureau de l'UGIF à Lyon, rue Sainte-Catherine. Il rejoint au Palais Wilson ses collègues du Congrès juif mondial. De là, il exercera une activité importante, négociant à Berne des visas C pour les responsables juifs en danger et alimentant très probablement, par l'intermédiaire du bureau Riegner, en argent collecté le Mouvement de la jeunesse sioniste, entièrement clandestin dès la constitution de l'UGIF, mais très actif, disposant de comités (*gdoudim*) dans toutes les villes importantes et qui organisait, avec les Eclaireurs israélites de France, faux papiers et convois vers la Suisse. Notamment les deux convois malheureux emmenés par Mila Racine et par Marianne Cohn, qui ont été arrêtés avant la frontière, étaient des convois organisés par la Jeunesse sioniste.

Quelles archives explorer ?

Notre exploration nous le prouve: les archives de toutes ces organisations, y compris celles du CICR, concordent pour nous montrer combien les contacts et la collaboration ont été constants entre tous ces réseaux.

Les organisations qui nous intéressent pour notre recherche sont presque exclusivement, ou confessionnelles, ou sociales – hypothèse qui demande encore à être vérifiée. Le rôle d'organisations politiques – comme le Parti socialiste suisse, lié au *Bund* juif à travers l'Internationale socialiste – ou la mouvance communiste, interdite pendant la guerre, est plus connu, à l'heure actuelle, pour l'aide qu'elles ont apportée aux réfugiés établis en Suisse que pour leur éventuelle participation à des filières illégales de passage, encore qu'il existe, dans les dossiers des réfugiés, certains indices.

Les organisations confessionnelles sont juives ou chrétiennes, mais la résistance humanitaire pendant la Seconde Guerre mondiale offre un des plus beaux exemples de collaboration entre les différentes Eglises: le sauvetage des Juifs, comme l'a relevé de façon répétée le pasteur Freudenberg, sur le moment comme après la guerre, a constitué l'un des plus beaux fleurons de l'œcuménisme⁸.

Parmi les organisations juives de Suisse, il faut bien entendu considérer les différentes communautés israélites et surtout leur organe faitier, la Fédération suisse des

⁷ Cf. GOURFINKEL, Nina, *L'Autre patrie*, Paris, 1953 et archives du CJM.

⁸ « *Es ist beglückend zu erfahren, wie vorurteilslos Protestanten, Katholiken und Juden zusammenarbeiten, um den gehetzten Flüchtlingen zu helfen* », lettre à Hugo Cedergren, 8 janvier 1943, Archives COE, Suisse 1944, C-E.

communautés israélites (FSCI/ SIG), dont les archives sont conservées à l'*Archiv für Zeitgeschichte* de Zurich⁹. Les archives de la Fédération contiennent cependant plus de choses sur l'assistance aux réfugiés en Suisse et sur le rapport des Juifs suisses avec leurs autorités que sur l'aide aux passages illégaux de la frontière.

Les archives du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) à Genève sont, elles, de toute première importance pour l'étude du passage en Suisse, car elles contiennent tous les papiers du Comité œcuménique d'aide aux réfugiés, dirigé par le pasteur Adolf Freudenberg: on y trouve diverses versions annotées des listes de non-refoulables, ainsi qu'une abondante correspondance avec tous les acteurs importants de l'entraide protestante et catholique, ainsi qu'avec certains réfugiés arrivés en Suisse grâce à l'aide de ce comité. On a l'occasion d'observer comment Freudenberg dressait les listes avec les noms que lui transmettaient les travailleurs sociaux sur place dans les camps d'internement ou les lieux de résidence assignée; comment le pasteur Henriod allait à Berne soumettre les listes, et comment il fallait constamment plaider et supplier, sans toujours obtenir le succès escompté, puisque, à Genève, l'Officier de police refusait souvent d'accueillir les gens que Berne lui imposait comme non-refoulables. Dans ce qu'on peut lire comme le témoignage d'une bonté d'âme naturelle ou comme de la naïveté, Freudenberg et Henriod se méprennent sur la politique délibérément antisémite de l'Officier de police de l'Arrondissement territorial, le premier-lieutenant Daniel Odier, mais l'interprètent comme de la surenchère bureaucratique.

Les archives du COE, croisées avec celles du bureau de Genève du Congrès Juif Mondial nous permettent par ailleurs d'éclairer les rapports d'estime et d'amitié existant entre Gerhart Riegner et Adolf Freudenberg – tous deux Allemands et juristes de formation, tous deux observateurs lucides de l'extermination des Juifs d'Europe. Ainsi, Freudenberg écrit le 9 décembre 1942: «The conditions in Poland must be terrific... the process of extermination is being pursued with alarming rapidity»¹⁰. Très tôt, après la guerre, Gerhart Riegner réfléchira, avec l'aide de Freudenberg, au rôle qu'ils ont joué dans l'annonce de la nouvelle – au premier abord incroyable – qu'il existait bel et bien un plan d'extermination des Juifs d'Europe par les nazis¹¹. Ce thème de la circulation de l'information est lié fondamentalement à l'étude des filières de sauvetage: en effet, pour tenter tout ce qui était en son pouvoir au risque se heurter au pouvoir et à la censure, il fallait être convaincu que les Juifs, y compris les femmes et les enfants, étaient menacés de destruction physique radicale, et non simplement de travaux forcés pour les hommes et d'enfermement dans un bordel pour les jeunes filles, comme Saly Braunschweig a la maladresse de l'affirmer, en 1943 sauf erreur, au Conseiller fédéral von Steiger.

En France, davantage que le Consistoire, ce sont certains secteurs sociaux de l'assistance juive qui sont importants pour notre recherche. Bien que fédérés de force dans l'UGIF en novembre 1941, ils basculent progressivement dans la clandestinité dès l'été/automne 1942. Mentionnons les Eclaireurs israélites de France, dont on trouve

⁹ Les archives de plusieurs des communautés israélites de Suisse s'y trouvent également, mais pas les archives de la Communauté israélite de Genève, encore difficilement accessibles aux chercheurs.

¹⁰ Lettre confidentielle à Samuel McCrea Cavert, 9 décembre 1942, Archives COE, «Suisse 1944», C-E.

¹¹ Cf. ses mémoires, *Ne jamais désespérer*, Paris, Cerf, 1998, p. 181-182, et la liasse 395 (cote provisoire) des archives du CJM-Genève.

dans diverses archives les rapports et des traces d'activité, et dont plusieurs chefs ont écrit leurs souvenirs¹²; le Mouvement de la Jeunesse Sioniste, aussi clandestin qu'actif. Toutefois, la principale de ces associations est l'OSE (Œuvre de secours aux enfants), fondée en Russie tsariste en 1912, dont la direction centrale émigre à Berlin après la révolution, puis à Paris après l'émergence du nazisme. Organisation sanitaire et sociale devenue en novembre 1941 3^e direction de l'UGIF (santé), elle travaille légalement dans les deux zones, ouvrant des patronages en zone nord et des maisons d'enfants en zone sud pour recueillir les enfants qui lui sont confiés ou qu'elle parvient à libérer des camps d'internement. Dès les grandes rafles d'août-septembre 1942, elle se mettra à fonctionner en deux circuits, dont l'un reste dans la légalité et assume une fonction de couverture et l'autre se développe totalement dans la clandestinité, faisant partie du réseau Garel.

Or l'OSE a des archives importantes à Paris, qui ont déjà été utilisées par les chercheurs¹³. En ce qui concerne le passage en Suisse, un fonds est toutefois particulièrement important : le «fonds Tschlénoff», récupéré il y a une dizaine d'années dans les sous-sols de la Communauté Israélite de Genève et se trouvant actuellement à l'OSE à Paris, où il est en voie d'inventaire¹⁴. Ce fonds est celui du siège de l'Union-OSE (fédération internationale des sociétés OSE), sis durant la guerre à Genève, 15, rue du Mont-Blanc, dont le président était le Dr Boris Tschlénoff, Russe comme tous les pères fondateurs de l'OSE, médecin en Suisse dès 1905 (par intermittences, semble-t-il) et qui a été professeur à l'Université de Berne¹⁵. Or le siège genevois de l'Union-OSE va devenir dès le passage des organisations à la clandestinité un centre névralgique du sauvetage des enfants, où se retrouvent plusieurs dirigeants importants de l'OSE en France, recherchés par la Gestapo, et qui passent en Suisse fin 1942/ début 1943¹⁶.

Pour quel but interroger ces archives ?

Je terminerai par une petite « évocation de laboratoire » de la recherche en cours et l'aperçu de quelques trouvailles.

Le fonds de l'Arrondissement territorial de Genève, du fait qu'il contient en principe dans chaque dossier le procès-verbal d'arrestation dressé par les gardes-frontières, permet de savoir très exactement à quel endroit (non seulement le lieu-dit, mais le chemin ou la borne-frontière), à quelle date et à quelle heure un réfugié a passé la frontière. Lorsqu'arrivait un convoi d'enfants, c'est généralement le même garde-frontière qui a dressé le PV de tous les enfants, voire quelquefois un PV collectif. On est ainsi en mesure, à Genève, d'identifier clairement tous ces convois d'en-

¹² Cf. GAMZON, Robert, *Les Eaux claires. Journal 1940-1944*. Paris, 1981; HAMMEL, Frédéric-Chimon, *Souviens-toi d'Amalek, témoignage de la lutte des Juifs en France, 1938-1944*, Paris, 1982.

¹³ Cf. ZEITOUN, Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Paris, 1989 et *L'œuvre de secours aux enfants (OSE) sous l'occupation en France*, Paris, 1990; LEMALET, Martine, (sous la dir.), *Au secours des enfants du siècle. Regards croisés sur l'OSE*, Paris, 1993.

¹⁴ Ce fonds ne sera communicable qu'après inventaire et microfilmage

¹⁵ Boris Arkadieivitch Tschlenoff, né en 1864, figure au matricule de l'Université de Zurich

¹⁶ En décembre 1942, le Dr Lazare Gurvic, à l'époque vice-président de l'Union-OSE et sa femme Olga; en avril 1943 le Dr Joseph Weill avec sa famille, personnage-clé de la résistance juive par ses contacts à la fois avec la Résistance, avec des ministres de Vichy et avec le Joint en Suisse, qui s'est mis au service de l'OSE dès 1940 et qui est le véritable initiateur du sauvetage des enfants à travers la création du réseau Garel.

fants et de reconstituer la liste des enfants qui faisaient partie de chacun d'eux. C'est ainsi que j'ai pu identifier une centaine de convois clandestins, plus exactement 54 convois en 1943 et 43 en 1944, groupant au total environ 1'050 enfants¹⁷.

A travers les différents fonds d'archives évoqués – auxquels il convient d'ajouter les Archives Fédérales à Berne –, je travaille maintenant à reconstruire la préhistoire et l'histoire de ces convois qui ont franchi la frontière franco-genevoise entre février 1943 et juin 1944.

J'y ai trouvé notamment:

a) la trace des négociations officieuses menées par les organisations de sauvetage avec les autorités suisses pour l'accueil des enfants:

- Par exemple, dans le fonds Tschlénoff, une lettre de Georges Bloch, trésorier de l'Aide suisse aux enfants d'émigrés, adressée à MM. Tschlénoff et Gurvic de l'Union-OSE de Genève en date du 21 janvier 1943 (qui est vraiment la date charnière où commence la filière des convois d'enfants vers la Suisse). G. Bloch annonce qu'il a discuté avec les organisations d'aide chrétiennes l'opportunité d'aller à Berne négocier le non-refoulement des jeunes jusqu'à 18-19 ans, mais que les instructions sont en train d'être fortement durcies, et que seul l'accueil des enfants semble sûr, encore que trop de fausses familles aient été décelées. (La méfiance des autorités helvétiques envers des humains pourchassés, dont le seul crime était de ruser pour sauver leur vie, mérite un chapitre à part; car enfin, elle aboutissait à accepter, fort heureusement, des adolescents seuls, mais à refouler des enfants de 6 ans ou un peu plus, dont le seul tort était d'être arrivés avec leurs parents...).

- Par exemple, au COE, copie d'une lettre adressée par le Congrès juif mondial, bureau de Londres (où travaillait pendant la guerre l'exécutif européen), au Ministre suisse à Londres Walter Thurnheer, datée du 4 février 1943, de laquelle il ressort que le CJM essaie de faire pression pour que la Suisse accepte davantage de réfugiés; la situation semble bloquée, mais une phrase est remarquable: «It was gratifying to learn from your Excellency that Switzerland is doing everything possible to admit and find asylum for as many children as can escape from Occupied territories. We deeply appreciate this policy»¹⁸.

D'où il ressort que, malgré la politique officielle de Berne et la chasse aux passeurs, il y a bien eu – après la tentative avortée de la Croix-Rouge suisse Secours aux enfants de faire entrer en Suisse 5000 orphelins juifs – une certaine politique d'ouverture en ce qui concerne les enfants, fait confirmé par Georges Bloch dans une interview avec la FSCI, où il déclare que les organisations juives s'occupant d'enfants étaient toujours plus facilement écoutées par la Division de police que celles qui avaient la charge d'adultes¹⁹.

¹⁷ La recherche sur le sauvetage des enfants vers la Suisse devra s'étendre aussi aux enfants et jeunes de l'OSE qui sont arrivés isolément, mais avec l'aide des filières de sauvetage.

¹⁸ COE, liasse 301.43

¹⁹ Interview faisant partie d'une série de travaux préparatoires pour une histoire de la FSCI, jamais publiée, conservés à l'*Archiv für Zeitgeschichte*, Zurich.

b) la trace du financement des opérations de sauvetage et de leur exécution:

- Par exemple, dans un microfilm de la Saly Mayer Collection²⁰, le budget mensuel de l'Union-OSE pour son travail en France, tel qu'il est fixé dans une entrevue du 26 mai 1943 à Genève (certainement entre Joseph Weill, représentant l'OSE, mais surtout les enfants en danger, et Saly Mayer, représentant officieux du Joint en Suisse). La part «non-officielle» du budget, soit Ffrs 3'600'000 – qui représente le double de la part officielle –, comprend un poste pour les frais spéciaux de transfert des enfants de zone nord en zone sud et le transport d'environ 100 d'entre eux en Suisse. Ce qui nous indique qu'il était bien question d'envoyer clandestinement en Suisse 100 enfants par mois.

Par exemple, au même endroit, cette lettre du Dr Joseph Weill, adressée de Genève à Saly Mayer à St-Gall et datée du 10 janvier 1944 : «Nos amis nous prient à présent de manière répétée de poursuivre l'action pour les enfants. Tout est réglé dans les moindres détails pour assurer la sécurité de l'action et son entier effet. Il s'agit de mettre à l'abri les 450 enfants qui restent, ainsi que d'autres, qui vivent encore dans leurs familles» (traduit de l'allemand). Les amis sont bien sûr les organisations clandestines, parmi lesquelles l'OSE clandestine, si ramifiées et si redoutablement organisées selon le principe du coupe-circuit que l'on ne comprend pas encore exactement comment elles fonctionnaient les unes en rapport avec les autres. Une chose est sûre, cependant: il s'agit bien d'une liste précise d'enfants qu'il faut passer en Suisse, et l'action est concertée depuis longtemps. Le résultat? Nous constatons dans les archives de l'Arrondissement Territorial de Genève que 408 enfants sont bel et bien passés entre mars 1944 (date où reprennent les convois, interrompus depuis octobre 1943 à cause d'une série d'arrestations), et leur arrêt définitif en juin 1944 (à cause du trop grand danger). Si l'on y ajoute les 40 enfants arrêtés par les Allemands avant la frontière en deux convois fin mai/début juin 1944, dont celui de Marianne Cohn, nous arrivons assez précisément au chiffre annoncé, ce qui prouve bien que l'action de sauvetage, dont nous ne voyons, dans le fichier genevois, que les traces concrètes de la réalisation, était télé-guidée et organisée par la filière de sauvetage.

- Dernière preuve: un rapport confidentiel sur les activités de l'OSE daté de février/mars 1944, mais se rapportant en fait à la période d'août-octobre 1943: (Fonds Tschlénoff). «Pour la France, il a été plus facile d'entretenir des rapports réguliers avec nos amis. Nous avons pu résoudre d'une façon satisfaisante, grâce au concours du Joint et d'autres organisations, la question du financement de l'OSE ainsi que de certaines actions spéciales visant à éloigner les enfants des secteurs les plus dangereux». Les 3 derniers mois se caractérisent par une aggravation sérieuse de la situation générale, et «on a pu constater l'arrivée en Suisse de 400 enfants abandonnés» – en fait 384, selon un décompte extrêmement circonstancié attaché au rapport.

Il faudrait peut-être dire, pour conclure, que l'éclairage réciproque des fonds d'archives d'histoire contemporaine les uns par les autres sert la mémoire autant que l'histoire. Ces travaux ont aussi pour effet de permettre aux acteurs de cette période – souvent victimes, comme les enfants cachés – de récupérer une partie de leur passé et,

²⁰ *Archiv für Zeitgeschichte*, Zurich. Un inventaire précis de ce fonds, occupant une série de microfilms, a été dressé par Uriel GAST.

par là, de leur identité. Je salue donc la publication de la liste des noms de l'Arrondissement territorial de Genève, qui suscitera de nombreuses demandes de dossiers.

Débat

Mlle Santschi : Vous nous apprenez beaucoup de choses aussi sur les ressources de notre base. Existe-t-il un guide des archives que vous avez énumérées où seraient indiquées les adresses, les conditions d'accès ?

Mme Fivaz-Silbermann : Non, il n'existe pas de guide, mais on peut tout à fait en faire un pour les chercheurs.

Mlle Santschi : Au cours de notre travail, nous avons regretté le fait que nous n'ayons que le point de vue officiel au travers des archives. Toutes ces correspondances, comme celles du pasteur Freudenberg, donnent une autre vision de l'accueil en Suisse.

M. Bourgeois : Avez-vous retrouvé les traces des archives du comité de placement des intellectuels réfugiés ?

Mme Fivaz-Silbermann : J'allais vous poser la même question. Non.

M. Bourgeois : Je sais qu'il y a des archives Adolf Silberschein à Yad Vashem, mais je ne sais pas dans quelle mesure elles recoupent vraiment le comité de placement. Son épouse, Fanny Schulthess-Hirsch a beaucoup aidé ce type de réfugiés. J'ai cru comprendre d'après une correspondance que j'avais vue dans les papiers Rappard, que ce couple a réussi à faire immigrer à peu près 500 personnes. Ce qui est quand même déjà une assez belle prestation.

Mme Fivaz-Silbermann : J'ai posé la question à M. Gast à Zurich qui m'a dit qu'elles étaient considérées pour l'heure comme perdues, mais cela m'intéresserait beaucoup.

Mlle Santschi : Raison de plus pour publier une liste de ce que l'on connaît déjà. Suite à une telle publication, les chercheurs, dans un souci de correction, révèlent alors d'autres sources ou fonds d'archives. Pour le moment, le seul projet qui est en cours est celui de publier sous la forme d'un guide des sources le résultat des questionnaires adressés archives cantonales par la «Commission Bergier» et par les Archives fédérales. Mais ça ne concernera que les sources officielles conservées dans les cantons. Il faudrait aussi mieux connaître les archives privées ou celles des associations.